



Projet d'activités saison 2010 / 2011

Plan

Préambule

1. Soutien & accompagnement des pratiques & des projets

- a. Les pratiques
- b. Les acteurs
- c. La formation et la ressource

2. Le jardin, lieu de vie & de rencontres pour tous

- a. Le concept « café culturel »
- b. Le site jardin moderne

3. Ouverture & réseaux

- a. Le niveau local
- b. Le niveau régional
- c. Le niveau national

4. Fonctionnement

- a. Rationalisation & cohérence
- b. Consolidation économique & pérennisation
- c. Communication
- d. Aménagement & investissement

5. Études & préfiguration : une saison de réflexion

- a. Un toit pour le cluster
- b. Les opportunités
- c. Les extérieurs

6. Vie associative

- a. Démocratie et fonctionnement
- b. Communication interne
- c. Bénévolat

Préambule

> Le contexte

Depuis quelques années, le milieu de la musique subit des mutations inquiétantes à plusieurs égards. Concernant le secteur marchand, on constate les grandes difficultés des majors du disque à trouver une réponse positive à la dématérialisation et à renouveler leur modèle économique. Les concerts, considérés depuis de longues années comme un moyen de promouvoir la vente de disques, doivent aujourd'hui être rentables. Dans le même temps se développent de grands groupes internationaux du divertissement, spécialisés dans le spectacle vivant, qui imposent une politique commerciale agressive et monopolistique¹. Tout cela remet profondément en cause l'intérêt des artistes, des spectateurs et des auditeurs, par un effet d'appauvrissement de la diversité culturelle.

Du point de vue des politiques publiques, ce qu'il convient encore d'appeler « les musiques actuelles » n'ont acquis qu'une reconnaissance très partielle. Bien qu'il s'agisse (après la télévision...) de la première pratique culturelle des français², elle est encore peu soutenue et les pouvoirs publics les abordent essentiellement sous l'angle de la diffusion ou de l'événementiel, dans le cadre d'un modèle économique hérité du début des années 90.

Les politiques de réformes en cours (RGPP, réforme des collectivités..) ont en plus un effet brutal sur des projets et des structures déjà précaires, et fragilisent encore un peu plus un secteur en pleine crise, aux perspectives floues.

Dans ce contexte, Rennes demeure un cas particulier en France. Il y existe de nombreux artistes et le public est présent. La Ville accompagne d'ailleurs largement cette « spécificité » puisqu'il existe aujourd'hui 3 équipements identifiés, tout ou en partie dédiés aux musiques actuelles, plusieurs festivals d'envergures, et les concerts persistent dans les bars.

Au-delà de cette activité artistique dense, qui participe au bien être des habitants et à l'identité de la Ville, on note des incidences positives sur l'économie et l'emploi. Pour les partenaires institutionnels, le corollaire de cette richesse étant les nombreuses demandes de soutien...

> Le Jardin Moderne

Sur le territoire, l'association Jardin Moderne porte un projet singulier et fait vivre un lieu tout aussi original. Dès sa création en 1998, le Jardin Moderne choisit l'angle de la pratique et du soutien aux acteurs locaux, s'inscrivant en complémentarité avec les projets déjà opérationnels. Cette orientation fait encore plus sens aujourd'hui, le lieu et son équipe sont devenus un véritable catalyseur de projets, que ce soit ceux des artistes, des organisateurs, des labels ou de tout autre discipline en lien avec la musique. Mais le Jardin n'est pas seulement un espace de travail, c'est aussi un lieu de rencontres et de brassage culturel particulièrement convivial, ouvert du mardi au dimanche.

Le caractère atypique du jardin Moderne peut cependant présenter des handicaps. D'abord parce que la multiplicité des axes du projet brouille la lisibilité, mais aussi parce que le projet est difficilement identifiable par l'Etat et les collectivités. Bien que rencontrant le succès auprès des artistes, du public et des personnes, le Jardin Moderne demeure une structure fragile sur le plan économique.

1 Cf communiqué de la Fédurok du 7 juillet 2010, en annexe

2 Olivier Donnat in Les Pratiques culturelles des Français (*La Documentation française*, 1998), pages 310.

1. Soutien & accompagnement des pratiques & des projets

a. Les pratiques

> *La répétition*

La pratique de la musique amplifiée nécessite un local adapté en terme acoustique, d'accès et d'équipement. Nous privilégions en plus l'accueil et l'accompagnement au libre service, puisque 2 responsables sont présents sur le temps d'ouverture des 6 locaux équipés. (Du mardi au vendredi de midi à minuit et le week-end de 15h00 à 23h00).

Nous souhaitons améliorer la qualité des locaux (quasiment inchangés depuis leur création), ainsi que le mode réservation que nous voulons plus souple. Les horaires et créneaux seront eux aussi sensiblement modifiés. Nous renouvellerons par ailleurs une partie des équipements et nous proposons depuis juin dernier, un service de location d'amplificateurs et de vente de petit matériel (cordes, baguettes...). Il faut noter que ces locaux sont autant fréquentés dans le cadre d'une pratique de loisir que par les professionnels. Nous proposons pour ces derniers 10 box de rangements pour les musiciens qui désirent utiliser leur propre matériel et le stocker sur place.

> *La musique enregistrée*

Le studio est, avec les locaux de répétition, l'outil indispensable au développement d'un projet musical. Il permet à la fois de produire une maquette de qualité pour les débutants (enregistrement, mixage et mastering), mais les musiciens plus expérimentés l'utilisent aussi pour la pré-production.

Par ailleurs et d'une manière générale, le studio est devenu un vrai outil de travail et non plus seulement le moyen de fixer définitivement sur un support l'aboutissement d'un processus de création. Le service de gravure (CD et DVD) est aussi disponible sur place pour les éditions promotionnelles (jusqu'à 500 exemplaires).

> *Filages et résidences*

Répéter dans les conditions du live (sonorisation, retour et éclairage) permet de préparer une tournée ou un concert important. Contrairement à la répétition simple souvent consacrée à la création et au rodage d'un répertoire, le filage est une étape supplémentaire où sont sollicités les techniciens des groupes. C'est aussi le moyen de rédiger les documents techniques qui seront demandés aux artistes lors des concerts.

Les résidences se déroulent dans les mêmes conditions techniques mais sur des temps plus longs. Elles accordent plus de place à la création, notamment sur les questions de mise en scène et d'éclairage. Les résidences profitent généralement à des musiciens « intermédiaires » ou professionnels.

b. Les acteurs

> *Accueil d'évènements*

Environ 50% des évènements (en majorité des concerts) qui ont lieu au Jardin sont organisés par des associations locales. Notre objectif est de faciliter la diffusion sur le territoire en simplifiant financièrement l'accès à une salle équipée et en permettant aux organisateurs (débutants ou confirmés) d'échapper à la rigidité d'un calendrier de programmateur, qui œuvre dans le cadre d'un projet artistique défini et souvent contraignant. Cette forme de mise à disposition induit un temps d'accompagnement des organisateurs débutants ou occasionnels, sensibilisés à l'occasion aux

notions de montage budgétaire, législation du spectacle, droit du travail, sécurité et accueil du public, ou encore, prise en compte des contraintes techniques...

Ponctuellement et en fonction des demandes, nous pouvons mettre à disposition d'autres espaces du site comme le café culturel ou les extérieurs.

> *Services aux associations*

De nombreux services sont accessibles aux associations adhérentes et visent à faciliter leur travail d'un point de vue administratif : services photocopies couleurs, gravure de cd et dvd, accès internet, affranchissement, hébergement de boîte postale, mise à disposition d'une salle de réunion et tarifs préférentiels pour la restauration.

> *De la pépinière au cluster*

Depuis sa création, le Jardin accueille d'autres projets dans ses murs. 6 associations sont hébergées et oeuvrent sur un champ couvrant plusieurs aspects des musiques actuelles : spectacle, spectacle jeune public, label discographique et management, mais aussi sur le champ du théâtre, du cirque et des arts numériques. De fait, le chemin parcouru est remarquable. Ces associations représentent aujourd'hui un budget de presque 1 million d'euros (981 028 euros en 2009), 15,5 équivalents temps plein, dont 5 CDI et des projets rayonnant sur le territoire national et européen.

Initialement, la période de résidence pouvait s'étendre sur 3 ans au maximum, d'où l'utilisation du terme de pépinière, les « locataires » étant sensés émigrer dans le privé, une fois l'autonomie financière acquise. Le rapport de ces associations a changé et nous avons remarqué d'une part, que les projets sont souvent encore fragiles, mais aussi que la mixité de projet structuré avec d'autres émergents, produit de la richesse. Les débutants progressent plus vite tandis que les initiés bénéficient des compétences supplémentaires des nouveaux arrivants. À cette mixité de « niveau de structuration » s'ajoute la mixité des disciplines qui stimule elle aussi le développement des compétences. Une analyse et un questionnaire³ montrent que la première motivation des acteurs pour intégrer ou rester au Jardin n'est pas le caractère très modique du loyer. C'est en priorité le fait de partager des locaux avec d'autres acteurs, de partager de nombreux outils, de profiter ponctuellement des espaces de travail que le Jardin met à disposition, et notamment le centre ressource. Enfin, le restaurant est aussi un lieu pratique et convivial dans lequel ont lieu de nombreuses rencontres et rendez-vous professionnels. Ce constat et ces réflexions nous amènent à redéfinir la pépinière en cluster artistique et culturel.

Il faut aussi souligner que le Jardin Moderne a sollicité la Ville dès 2009 afin d'étudier la faisabilité d'une extension sur site, destinée à accueillir plus d'associations. Cette demande est restée en suspens (...) et la Ville a proposé au début de l'été 2010 à plusieurs associations demandeuses de locaux, la mise à disposition de 6 salles de classes désaffectées de l'école Kennedy située dans le quartier de Villejean. C'est dans le cadre de la cellule de veille, que les acteurs ont manifesté leur souhait de coordination et de mutualisation d'outils⁴ autour de ce site, le Jardin Moderne étant alors pressenti pour prendre en charge cet aspect. Compte tenu que la Ville a validé ce principe à l'automne, que les locaux mis à disposition sont promis à la destruction d'ici 4 ans, et compte tenu de notre projet de cluster, nous souhaitons inscrire cette expérience dans une période de préfiguration d'une extension du Jardin Moderne.

c. La formation & la ressource

> *La formation*

La réalisation de projets dans le secteur des musiques actuelles nécessite des connaissances et des compétences, dictées par l'évolution des pratiques, des technologies et de la réglementation. Pour répondre à ces besoins, nous avons conçu un programme de formations administratives (12 thématiques pour 231 heures), techniques (9 thématiques pour 134 heures) et technico-artistiques (4 thématiques pour 78 heures) sur l'environnement et les techniques du spectacle vivant. A ce

³ Cf étude sur les associations hébergées au Jardin Moderne, en annexe

⁴ Cf synthèse de la réunion de cellule de veille du 6 juillet 2010, en annexe

programme dense s'ajoute une série de 4 sessions (de 2 heures) de présentation de logiciels de MAO). L'association est enregistrée comme organisme de formation à la Direction régionale du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Afin de donner une meilleure lisibilité de notre programme et pour que les stagiaires et les employeurs puissent anticiper au mieux les périodes de formations, nous avons remplacé les éditions trimestrielles consacrées à ce secteur par un programme annuel unique. Nous travaillons parallèlement à renforcer la qualité de nos propositions et souhaitons développer nos relations avec nos partenaires sur ce sujet, et notamment les services des collectivités dédiés à l'insertion, la formation et l'emploi.

Nous mettons aussi en place cette année pour la première fois, une formation que nous co-produisons afin d'être en mesure de proposer d'autres sessions sur le territoire national.

> *La ressource*

La gestion et la mise à disposition de ressources sont matérialisées par le centre ressource du Jardin, ouvert du mardi au vendredi de 13h30 à 18h00. Il rassemble un fonds documentaire portant sur de nombreux aspects du secteur des musiques actuelles et du spectacle vivant: actualités, législation, sociétés civiles, formations, base de données. Une partie de ces données est consultable via notre site (plus de 850 références). Les usagers du centre de ressources sont à la recherche d'informations et de conseils concernant leur orientation, la possibilité de prise en charge d'une formation, des précisions sur leurs droits, leurs obligations en tant qu'artiste ou porteur de projet. Depuis 3 ans, nous sommes missionnés par le Conseil Général pour accompagner des artistes et des acteurs, bénéficiaires du RSA, dans le développement et le suivi de leur projet professionnel.

2. Le jardin, lieu de vie & de rencontres pour tous

a. Le concept « Café Culturel »

> *Un espace de rencontre multiple*

Le café Culturel est à la fois le coeur du bâtiment et le hall d'accueil. Véritable carrefour, puisqu'il distribue tous les autres espaces, il est incontestablement le lieu de la rencontre où se croisent les artistes venant répéter, les acteurs (résidents ou non) au travail, l'équipe du Jardin, les stagiaires en formation, les visiteurs du centre de ressource, et plus largement, toute personne venue se restaurer. C'est dans cet espace au linoléum agonisant et aux dalles de plafond fatiguées, que naissent de façon concertée ou spontanée, des quantités de projets.

Nous y organisons aussi de nombreux événements : concerts, expositions, performances, débats, ateliers, destinés à mettre en valeur principalement les projets locaux, qu'ils soient artistiques ou culturels, et plus particulièrement, les projets portés par des usagers du Jardin. Pour les personnes concernées, c'est souvent la première confrontation de leur travail au public. Il faut aussi souligner que ces soirées sont régulièrement le fruit de partenariats avec des associations locales, parfois régionales, ou des institutions. Bien qu'accordant une large place à la « monstration des œuvres », il serait inexact de réduire le « Caf Q » à un lieu de diffusion piloté par un programmateur.

> *Le restaurant et le bar*

Si les bars sont systématiquement associés aux lieux de musiques actuelles, celui du Jardin joue un rôle bien précis. Il est un précieux liant social du fait notamment de la fonction d'accueil et du rôle d'accompagnants des deux barmans qui se relaient toutes les semaines. Ce sont eux qui informent sur les modalités de la répétition, mettent à disposition du matériel, renseignent sur leur bon

usage, avertissent sur les risques auditifs, et de manière informelle, mettent en relations de nombreux musiciens. Le bar propose aussi à toute heure une restauration légère mais de qualité, très appréciée des usagers et des visiteurs.

D'autre part, nous souhaitons développer le service de restauration du midi, qui est aussi un moteur de rencontres, avec en plus la particularité d'attirer un public bien plus large que les artistes et les acteurs culturels. C'est pourquoi nous proposerons dès cette saison, non plus un plat unique, mais une carte de plats et de menus.

b. Le site Jardin Moderne

Si la situation excentrée du site pose logiquement un problème d'accès, elle présente par contre des atouts indéniables : l'absence d'habitation et donc de nuisance sonore, la facilité de parking (y compris pour les véhicules de grand gabarit souvent utilisés par les musiciens) et surtout, de l'espace et un jardin régulièrement exploité, qui renforce le caractère unique et convivial du Jardin Moderne.

Il convient aussi de rappeler que, contrairement aux lieux dont les projets sont centrés sur la diffusion, le Jardin offre une amplitude d'ouverture conséquente : de midi à minuit du mardi au vendredi et de 15h00 à 23h00 le week end, soit 64 heures par semaine, et sans compter les nombreux évènements.

3. Ouverture & réseaux

a. Le niveau local

Même si l'association a toujours travaillé en concertation avec les acteurs et les institutions du territoire, il apparaît aujourd'hui indispensable de prolonger ses partenariats, de les formaliser afin de les inscrire dans la durée. Nous souhaitons dans un premier temps resserrer les liens avec les deux structures identifiées en matière de musiques actuelles, l'Association Trans Musicales et l'Antipode MJC, notamment par le développement des deux opérations déjà existantes (l'ouverture de saison commune et le programme d'accompagnement commun), mais en visant des objectifs communs à plus long terme, sur la structuration du secteur et la promotion de valeurs d'intérêt collectif à l'échelle du territoire.

D'autre part, si la disparition de l'association « le Collectif » qui a donné naissance au Jardin Moderne a marqué le statut d'équipement du lieu, appuyé un peu plus par l'adoption du nom « Jardin Moderne » par l'association, nous restons convaincus du caractère fédérateur et structurant du projet. C'est pourquoi nous souhaitons vivement continuer à jouer un rôle déterminant en matière de coordination, coopération, rassemblement, partage de moyens et de richesse, et accompagnement des artistes et des associations locales.

b. Le niveau régional

La structuration du secteur des Musiques Actuelles à l'échelle régionale nous apparaît essentielle. Nous souhaitons compter parmi les moteurs de la création et de l'animation d'un réseau de structures en région Bretagne.

c. Le niveau national

Le Jardin Moderne est adhérent des réseaux nationaux Fédurok et Réseau Ressource. Nous souhaitons développer notre participation à ces réseaux pour contribuer à la reconnaissance des pratiques à plus grande échelle et travailler notamment à une meilleure lisibilité des valeurs et de l'éthique que nous défendons. En ce sens, nous adhérons cette saison au Syndicat des Musiques Actuelles.

4. Fonctionnement

a. Rationalisation & cohérence

Le Jardin Moderne s'est développé de manière empirique, en fonction des besoins des acteurs et artistes locaux, mais parfois au détriment d'une certaine cohérence. Certes, le Jardin Moderne a toujours su trouver son public et répondre aux demandes, mais un désir de synergie se fait aujourd'hui sentir au sein de l'équipe. De ce fait, les postes et les missions doivent être sensiblement redéfinis pour mieux converger vers des objectifs inclus dans un projet global et partagé. Cette volonté induit aussi l'amélioration du rapport aux nombreux stagiaires accueillis.

Il apparaît aussi nécessaire de prolonger la démarche de professionnalisation, en se dotant par exemple de meilleurs outils de travail et de communication interne (logiciel *Intrazik*), en externalisant le ménage des 1200 m² de locaux, et en portant quelques modifications sur l'utilisation et la gestion des espaces de travail, d'accueil du public et de stockage.

b. Consolidation économique & pérennisation

L'exercice financier de la saison 2009/2010 fait apparaître un déficit de 32 958 euros. Il ne s'agit (malheureusement ?) pas d'un accident mais d'un déficit structurel qui maintient le Jardin Moderne dans une précarité économique. Il suffit, pour dresser ce constat, de se pencher sur les exercices précédents. En 2008, un premier déficit incite la commissaire aux comptes de l'association à déclencher une procédure d'alerte. 50 000 euros de ressources supplémentaires serviraient alors à stabiliser l'association. Les partenaires que sont les collectivités en apportent à cette époque 40 000, répondant partiellement au problème. La baisse de 20% des crédits alloués par le département aux associations culturelles en 2010 correspond, pour le Jardin, à une nouvelle perte de 16 600 euros (non prévu dans le budget prévisionnel). Cette lecture explique dans une importante mesure la situation traversée aujourd'hui par le Jardin Moderne.

Dès lors, corriger cette fragilité chronique apparaît comme le postulat indispensable à la construction du projet à venir. Si l'association compte solliciter la Ville et la Région à ce sujet, nous affrontons une large part des difficultés en prenant dès à présent des mesures lourdes de conséquences : absorption du fond de réserve de 17 000 euros, recours au dispositif CAE pour le remplacement de deux postes vacants, et deux suppressions de postes. De plus, nous nous engageons à réviser nos tarifs et à simplifier l'analytique de notre comptabilité afin d'améliorer la veille financière. Nous souhaitons donc vivement que nos partenaires prennent la dimension de ce contexte pour que nous puissions maintenir l'activité, consolider l'association dès à présent et travailler à la rédaction d'une prochaine convention triennale d'objectifs et de moyens qui prendrait effet en janvier 2012.

c. Communication

Une nouvelle stratégie de communication provisoire est mise en place et vise à corriger un certain déficit d'image du lieu et du projet. Non pas que l'image soit négative, mais force est de reconnaître que le Jardin Moderne est mal ou partiellement connu. Les axes « non événementiels » sont logiquement moins visibles (la formation ou la ressource par exemple) et nécessite une communication différente. Cette revalorisation de la globalité du projet se déclinera en papier (6 programmes + 1 catalogue de formation), mais aussi sur le site Internet, qui bénéficiera d'un remaniement important. Nous travaillerons aussi la signalétique interne et externe en ce sens.

Compte tenu des moyens modestes dont l'association dispose aujourd'hui, il convient plus de parler d'une mise à jour ou d'un rafraîchissement, que d'un réel renouvellement de la communication. Par contre, cette saison sera mise à profit pour construire un plan de communication général (chartes graphique et éditorial, site Internet et réseaux sociaux, éditions papier, signalétique...) décliné en cahier des charges précis que nous souhaitons pouvoir mettre en œuvre en septembre 2011.

d. Aménagement & investissement

Grâce au soutien de la Ville propriétaire du site et du bâtiment, et à l'engagement de l'équipe salariée, nous apportons depuis l'inauguration du lieu des aménagements réguliers. Ainsi l'association dispose depuis septembre d'un local du personnel en bonne et due forme, et les peintures du café culturel ont été renouvelées.

Nous projetons, en plus, de mettre en œuvre quelques améliorations significatives, comme la pose d'une baie vitrée pour accéder plus facilement au centre de ressources et le rendre plus visible, la réfection des locaux de répétition (pose de parquets flottants et revêtements acoustiques) et encore le remplacement du bar et de ses équipements que nous comptons réaliser avec le concours de notre brasseur.

Enfin, il devient urgent de rénover une partie du circuit électrique défectueux de la salle de concert.

5. Études & préfiguration : une saison de réflexion

a. Un toit pour le cluster

Le concept de *cluster* artistique et culturel développé au paragraphe *De la pépinière au cluster* (en page 4), s'appuie sur les résultats du partenariat opérationnel entre les associations hébergées actuellement et le Jardin Moderne. Si l'impact en terme d'enrichissement des projets (ceux des associations comme celui du Jardin) est évident, il faut aussi se pencher sur les conséquences positives en terme d'économie et d'emplois. Sur les 981 028 euros de budget cumulé par les associations en 2009, moins de 15% des ressources proviennent de subventions (en dehors des aides à l'emploi). Et sur cette modeste part, il faut aussi inclure les nombreuses aides aux projets issues des sociétés civiles ou de l'Etat. Une étude reste à mener sur les impacts économiques à l'extérieur du Jardin, car plusieurs entreprises liées à notre activité se sont développées dans la zone d'activité de la Route de Lorient depuis la création du Jardin, comme par exemple *35 Tours* (société de transports spécialisée dans le spectacle vivant) ou *Passage à Niveaux* (studio d'enregistrement professionnel).

Nous estimons qu'une extension des locaux du Jardin, destinée à accueillir plus de structures aux objectifs connexes, stimulerait encore plus ce développement et cet enrichissement mutuel, et que l'augmentation des coûts de gestion pourrait être absorbée par les loyers. Compte tenu de l'expérience en cours dans les locaux situés dans le quartier de Villejean, nous demandons à la Ville de mener avec nous une étude de faisabilité.

b. Opportunités

L'espace extérieur baptisé « Jardin Mekanik » est très régulièrement utilisé pour la restauration, pour des concerts et des événements de plus grande envergure. Nous disposons aujourd'hui d'un bar couvert construit par nos soins ainsi que d'une scène couverte et de locaux de stockage exigus. Nous souhaitons que la réfection de ces équipements (abrités dans l'ancienne centrale de ventilation du bâtiment !) puisse être envisagée dans le même temps dans la mesure où il pourrait s'agir des mêmes murs que ceux qui abriteraient le cluster.

c. Les extérieurs

Les façades du bâtiment présentent plusieurs fissures et les peintures décoratives ont 10 ans. Il nous semble opportun, autant pour des questions de conservation que d'image, de se pencher cette saison sur la question du ravalement de façade. Nous sommes actuellement à la recherche de partenaires privés qui pourraient contribuer à ces travaux. Cette réflexion est l'occasion de porter un

regard sur les abords du bâtiment afin d'aménager plus efficacement la circulation et d'optimiser l'aménagement urbain et paysager.

6. Vie associative

a. Démocratie & fonctionnement

Au sein de l'association, le sens aigu de la démocratie se traduit souvent par de longues réunions pendant lesquelles se prolongent de vives discussions. Si nous sommes convaincus que le débat permanent est sain, et qu'il est primordial que le conseil d'administration demeure le garant des valeurs de l'association, nous constatons néanmoins un besoin de formalisation des règles, qui permettrait un partage plus clair du rôle de chacun et aboutirait à un fonctionnement plus fluide et plus serein. C'est pourquoi nous comptons rédiger et mettre en application un règlement intérieur, visant à mieux discerner les droits et devoirs des adhérents, du conseil d'administration, du bureau, ainsi que de l'équipe salariée.

b. Communication interne

Afin de stimuler au maximum la participation des adhérents, nous mettrons en place une newsletter d'informations réservée à ces derniers. L'objectif est de mieux partager le projet, de l'alimenter régulièrement et de stimuler la participation des musiciens et des acteurs en les informant sur les enjeux.

c. Bénévolat

Nous sommes sollicités toute l'année par des personnes qui souhaitent apporter leur contribution bénévole à l'organisation des événements. Nous y avons toujours répondu favorablement et continuerons à le faire. S'il est indéniable que le succès des manifestations s'appuie aussi sur ces ressources, nous le faisons, en contrepartie, dans un esprit de partage des savoirs et savoirs faire, notamment dans le domaine technique.